



## Rue Paris, Sudbury – Réhabilitation du pont

La Ville du Grand Sudbury exécutera des travaux d'amélioration de la route et du pont de la rue **Paris** entre la rue **John** et la rue **Van Horne**.

Les travaux de construction seront exécutés par l'entrepreneur de la ville, **Belanger Construction Ltd.**, de juillet 2022 à novembre 2022.

Les travaux auront lieu du **lundi au vendredi**.

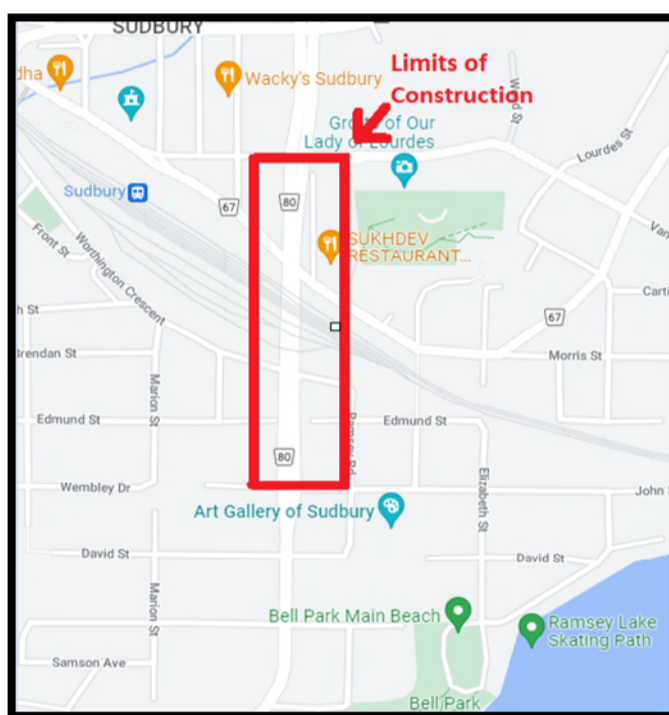
Les travaux menés en 2022 viseront surtout le dessous du pont, tandis que les travaux sur le tablier et les approches du pont auront lieu en 2023.

La dernière couche d'asphalte sera installée en **octobre 2023**.

Veillez noter que ces dates pourraient changer.

### Voici les détails des travaux:

- Installer une nouvelle voie cyclable sur le pont et les approches du pont
- Enlever et réparer le béton
- Réparer, étanchéiser et asphalter le tablier du pont
- Nettoyer et appliquer un revêtement sur les bouts des poutres



Pendant les travaux, il pourrait y avoir de la poussière et du bruit dans le secteur. La Ville met tout en œuvre pour réduire l'impact des travaux sur les résidents et les gens d'affaires des environs. Nous vous remercions de votre patience tandis que nous travaillons à améliorer les routes et l'infrastructure de votre voisinage. La Ville du Grand Sudbury et ses entrepreneurs se sont engagés à assurer la sécurité publique et surveilleront les progrès des travaux.

### Vous pouvez adresser vos questions sur les travaux de construction à :

**Consultante :**






Lisa Parent  
807-625-6711  
[Lisa.Parent@wsp.com](mailto:Lisa.Parent@wsp.com)

**Gestionnaire du projet :**

Chris Cornell  
705-674-4455, poste 4239  
[Chris.Cornell@grandsudbury.ca](mailto:Chris.Cornell@grandsudbury.ca)

**Conseiller du quartier 10 :**

705-698-7407  
[Fern.Cormier@grandsudbury.ca](mailto:Fern.Cormier@grandsudbury.ca)

	<p><b>Avant le début des travaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les propriétaires devraient enlever les articles situés sur l'emprise municipale, comme les d'aménagements paysagers, les clôtures, les systèmes d'arrosage et les objets décoratifs.</li> <li>• Les propriétaires devraient rediriger au-dessus du niveau du sol les eaux des égouts de toit ou des pompes de puisard qui se déversent actuellement dans le fossé avant.</li> <li>• <b>La Ville n'est pas responsable des dommages aux articles qui appartiennent à des particuliers et qui se trouvent sur l'emprise municipale.</b></li> </ul>
	<p><b>Circulation</b></p> <p>Des plans sont en place pour gérer la circulation dans le secteur pour assurer la sécurité des travailleurs et des résidents. Vous pourriez connaître certains retards et un accroissement de la circulation sur les rues principales et secondaires avoisinantes. La circulation dans la <b>rue Paris</b> sera réduite à une voie dans les deux sens pour les besoins des travaux.</p>
	<p><b>Accès aux entrées de cour</b></p> <p>Si l'entrepreneur devait fermer temporairement des entrées de cour, il ferait parvenir un avis aux propriétés touchées et prévoirait une autre voie d'accès au terrain et d'autres places de stationnement, s'il y a lieu. <b>Les entrées menant aux entreprises et aux établissements publics doivent rester ouvertes et on doit y avoir accès en tout temps.</b></p>
	<p><b>Accès à la route et au trottoir</b></p> <p>L'entrepreneur assurera l'accès sécuritaire aux piétons. Nous rappelons aux parents d'enseigner à leurs enfants la sécurité routière dans une zone de construction active. Nous demandons aux résidents qui ont des besoins particuliers en matière d'accessibilité, comme l'accès pour les fauteuils roulants, de communiquer avec l'inspectrice ou l'inspecteur de chantier ou le gestionnaire du projet de la Ville indiqué ou indiquée sur cet avis.</p>
	<p><b>Services d'urgence et transport en commun</b></p> <p>Les véhicules des services policiers, d'incendie et de soins paramédicaux auront accès à la rue en tout temps. Les autobus du transport en commun pourraient être déviés pendant les travaux. Veuillez appeler GOVA au 705 675-3333 ou visiter le <a href="http://www.grandsudbury.ca/gova/">www.grandsudbury.ca/gova/</a> pour obtenir des renseignements. Si les travaux devaient toucher les circuits d'autobus scolaires, le Consortium de services aux élèves de Sudbury vous informerait de tout changement.</p>